



**SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON**

OFFRE D'EMPLOI REEMPLACEMENT

INSPECTRICE, INSPECTEUR EN BÂTIMENTS, EN ENVIRONNEMENT ET AUX TRAVAUX PUBLICS

En pleine croissance démographique, la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton recherche un(e) candidat(e) pour occuper le poste d'inspecteur(trice) en bâtiments, en environnement et aux travaux publics à raison de 35 h/semaine.

Le ou la candidat(e) doit vouloir travailler pour les citoyens, être capable de gérer différents projets simultanément et être axé sur la recherche de solutions.

Ce poste est offert en remplacement et pourrait être renouvelé.

Entrée en fonction : fin septembre – début octobre

Échelle salariale : selon convention collective en vigueur

Faire parvenir son curriculum vitae à l'attention de la directrice des services municipaux, Mme Jacynthe Bourget, au 94, rue Principale à Saint-François-Xavier-de-Brompton (Québec) J0B 2V0 ou au dsm@sfxb.qc.ca avant le **vendredi 9 septembre 2022 – 12 h.**

Description sommaire du poste

L'inspecteur(trice) en bâtiments, en environnement et aux travaux publics assure le service d'inspection municipale. Cette ressource répond aux demandes de renseignements des résidents, fait l'analyse des demandes de permis, des plaintes ou autres et s'assure de la conformité avec les règlements municipaux et la législation en vigueur.

Principales responsabilités

Volet cours d'eau et environnement

- Voir à ce que les lois, règlements, politiques, directives, ententes en vigueur concernant les chemins et les cours d'eau soient respectés;
- Assurer la salubrité des espaces verts et des cours d'eau ainsi que de la gestion des requêtes citoyennes, des remises d'avertissement et d'amende aux propriétaires en défaut.

Volet émission de permis et urbanisme

- Recevoir et analyser les demandes de permis et certificat d'autorisation qui lui sont confiées, formuler les correctifs à apporter aux demandes, faire les recommandations quant à l'émission des permis et certificats et effectuer les saisies de données;
- Effectuer le suivi des requêtes, émettre des avis et constats d'infraction, assurer les suivis;
- Effectuer des patrouilles et inspection afin de veiller au respect de la réglementation et proposer les différentes modifications;
- Informer, participer et supporter les activités du comité consultatif en urbanisme et procéder à la rédaction des procès-verbaux;
- Accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Scolarité et expérience requise

- Détenir un diplôme d'études collégiales en aménagement du territoire, en urbanisme, en architecture, en bâtiments, en génie civil ou un diplôme universitaire en urbanisme;
- Posséder une bonne connaissance des lois et règlements applicables à l'aménagement du territoire, des différents règlements municipaux, codes, politiques et lois en vigueur (Code de construction du Québec, Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, Loi sur la qualité de l'environnement, zonage, etc.)
- Expérience d'au moins un (1) an dans des fonctions similaires auprès d'une municipalité;
- Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Maîtriser les principaux outils et logiciels informatiques (suite Office) et SIG;
- Posséder une voiture et un permis valide.